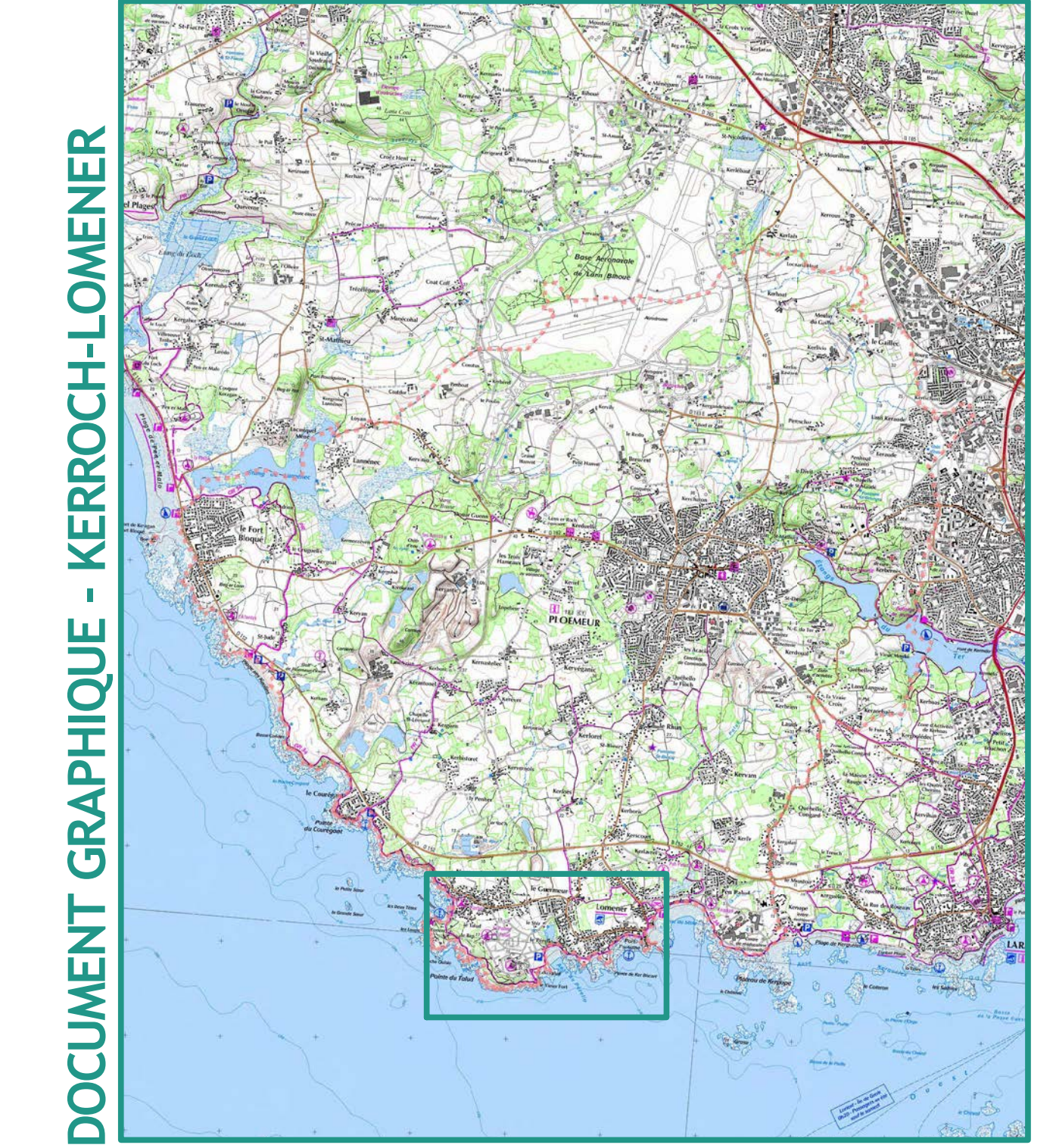


COMMUNE DE PLOEMEUR Ploemeur
PLAN LOCAL D'URBANISME www.ploemeur.com
 Approuvé par délibération du Conseil Municipal le 14/03/2013



- Légende**
- Zonages
 - Franges de hameaux (annexes et extensions seules autorisées)
 - Sites archéologiques - Pour information
 - Sites archéologiques - Protection 1
 - Sites archéologiques - Protection 2
 - Secteur archéologique
 - Bâtiments agricoles d'intérêt architectural susceptibles de changer de destination
 - Commerces isolés à protéger
 - Linéaire commercial protégé
 - Linéaire commercial protégé renforcé
 - Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies départementales
 - Emplacements réservés pour sentiers de randonnée (n° 12)
 - Emplacements réservés
 - Zone de préemption dans un espace naturel et sensible
 - Plan d'exposition au bruit des aérodromes (IP 81)
 - Plan d'exposition au bruit des aérodromes (IP 89)
 - Plan d'exposition au bruit des aérodromes (IP 96)
 - Espaces boisés classés
 - Zones humides
 - Plans d'eau
 - Cours d'eau
 - AIA centennial NMC +60cm - Donnée DDTM, Octobre 2011 (tracé schématisique, se référer aux cartes officielles)

PHASE D'APPROBATION
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 14/03/2013
 Le Maire,